



**CRÉATEUR
D'EXPÉRIENCES INSTORE**



RAPPORT RSE 2020

ENGAGEMENT SITCO

SITCO est une entreprise spécialisée dans le design, la conception et la fabrication de PLV (Présentoir de comptoir et de sol en carton pour la mise en avant des produits en point de vente)

Pleinement engagée dans une démarche RSE depuis de nombreuses années, la société est notamment certifiée ISO 14001 et FSC. Elle a mis en place de nombreuses actions d'amélioration continue et a réalisé d'importants progrès dans le domaine de la RSE avec pour objectif d'améliorer chaque année sa performance autour des 4 thèmes de la RSE.

Les 10 principes fondamentaux du GLOBAL COMPACT sont également au cœur de nos engagements au quotidien et nous sommes très heureux de vous confirmer notre engagement avec GLOBAL COMPACT en 2020. Pleinement consciente de ses responsabilités, SITCO s'est récemment engagée à défendre les principes du GLOBAL COMPACT en mettant tout mettre en œuvre pour que son action ait un impact positif.

LES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS LA DEMARCHE RSE

Denis DUFOUR : Directeur Général

Christophe CHIPAULT = Directeur Industriel

Giulia FERRERO = Directrice Commerciale

Katy AUMARECHAL = Responsable RH

Christelle MEUNIER = Chargé de Qualité – Sécurité – Environnement

Des groupes de travail sur les principaux thèmes sont menés par les différents membres de l'équipe pour proposer des améliorations continues

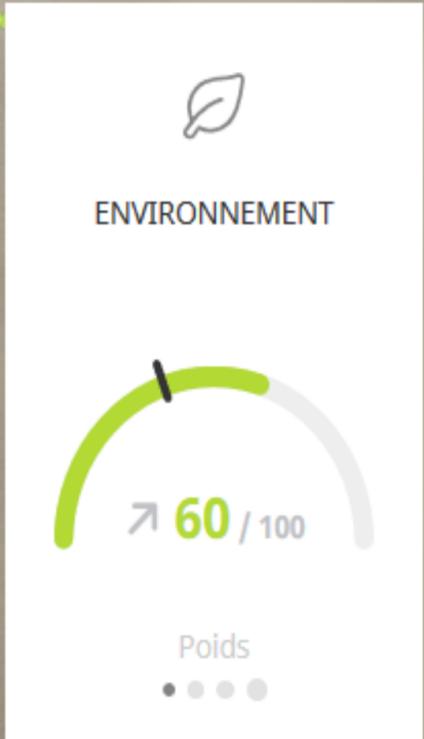
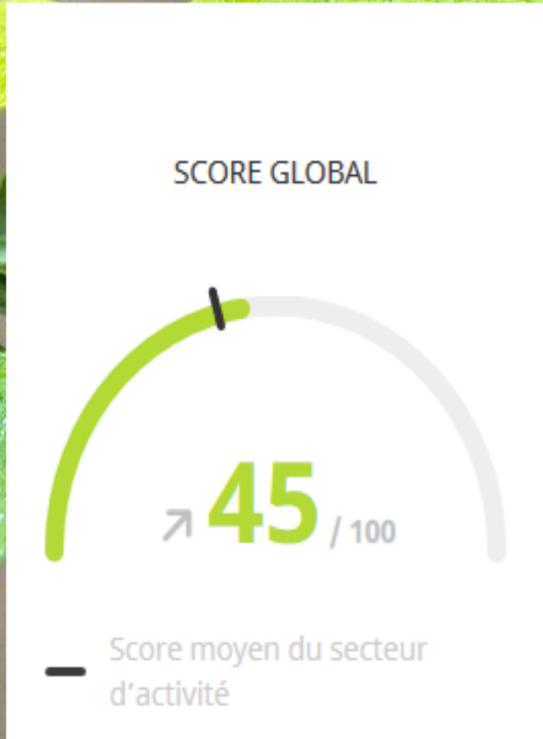
SITCO is committed to reducing its environmental impact. We use cardboard raw materials from responsibly managed forests and refuse to use toxic products



Certification
FSC



Certification
ISO 14001





L'ENVIRONNEMENT

LES ENGAGEMENTS DE SITCO

SITCO est certifiée ISO 14001. Dans le cadre de sa politique environnementale , SITCO s'engage chaque année à fixer de nouveaux objectifs .

Depuis de nombreuses années, SITCO s'est attachée à réduire les impacts environnementaux de ses activités et produits; l'Entreprise est certifiée ISO 14001 depuis 2011. Elle a intégré, dans la conception de ses PLV, des critères environnementaux pour limiter les nuisances engendrées au cours de leurs phases de vie, notamment par rapport à l'approvisionnement en matières premières, leur transport et leur fin de vie.

Depuis 2010, SITCO a également choisi d'être certifiée FSC afin de limiter les impacts environnementaux générés par l'utilisation des papiers, principale matière première utilisée dans la fabrication de ses PLV.

L'entreprise a récemment obtenu le label Argent EVOVADIS en Mai 2019 avec un score particulièrement élevé sur la protection de l'environnement, ceci notamment grâce à sa certification ISO14001 ;



Certificat FIR181842717

SGS

Le système de management de

SITCO GROUPE

3 rue Lavoisier
87200 SAINT JUNIEN
France



a été audité et certifié selon les exigences de

ISO 14001 : 2015

Pour les activités suivantes

Designer, concepteur, fabricant de matériel de PLV.

Ce certificat est valable du 10 juillet 2018 au 27 décembre 2020
et reste valide jusqu'à détection d'insuffisance à l'issue des audits de suivi
Version 2. Date de première certification décembre 2011

Autorisé par

55381025
25, avenue André Fréchet, 94111 Armand-Cadot, France
T +33 (0)1 41 34 57 75 F +33 (0)1 73 01 11 29 www.sgs.com



Page 1 de 1



Ce document est créé par le logiciel automatique. Les modifications de
Certificat sont effectuées par le logiciel. Toute erreur sera
attribuée à la base de données. Toute modification de
base de données sera effectuée par le service informatique. Toute modification
de base de données sera effectuée par le service informatique. Toute modification
de base de données sera effectuée par le service informatique. Toute modification
de base de données sera effectuée par le service informatique.

CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENT

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE SITCO

Dans le cadre de la démarche de management environnemental, selon la norme ISO 14001 (version 2015), déployée sur l'ensemble des activités et produits réalisés sur le site de St Junien, SITCO s'engage à

- Prévenir toute forme de pollution environnementale, atténuer les impacts environnementaux de ses activités et produits, et contribuer à la préservation des ressources naturelles parmi lesquelles le bois utilisé pour la fabrication des cartons certifiés FSC, l'eau, le gaz, les carburants,
- Respecter la réglementation applicable, ainsi que les exigences environnementales de ses parties intéressées (Clients, Assureurs, Commune...) et satisfaire les besoins réels ou potentiels de ses clients,
- Améliorer en permanence l'efficacité de son Système de Management Environnemental et sa performance environnementale.
- Poursuivre la démarche RSE (SITCO est actuellement label Argent auprès d'ECOVADIS) en obtenant le label Or d'ici 2021.

LES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX SITCO POUR 2020

- **Les objectifs environnementaux pour 2019/2020 sont les suivants :**
- **Valoriser notre démarche Eco conception**
- **Réduire notre consommation énergétique de 2 % par rapport à 2018 sur les 3 énergies (gaz, électricité et consommation de carburants)**
- **Poursuivre et améliorer nos engagements RSE et notamment notre politique d'Achats responsables et lutte anti-corruption**
- **Améliorer la communication auprès de nos salariés et clients sur notre performance environnementale ainsi que la sensibilisation de nos équipes.**

BILAN CARBURANTS 2016-2020

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'utilisation des carburants entraîne un épuisement de la ressource en pétrole et une augmentation des gaz à effet de serre qui contribue au réchauffement climatique .

RÉSULTATS OBTENUS

SITCO à réduit de **- 35%** sa consommation de carburants en conservant le même nombre de véhicules

COMMENT

Renouvellement du camion navette entre Saint Junien (87) et le site logistique de Champagne/Seine (77) avec notamment un moteur plus beaucoup plus performant et moins consommateur de carburant
Choix des véhicules de service ou de fonction et de leur motorisation et de leur consommation et modèle dimensionné au juste besoin.

Optimisation des déplacements et utilisation de la visio conférence pour certaines réunions ou rendez vous
Développement du covoiturage.



BILAN ELECTRICITÉ 2016-2020

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'utilisation d'électricité entraîne un épuisement de ressource naturelle (Exemple : Uranium utilisé dans les centrales nucléaires) et contribue aux autres impacts générés par la production d'électricité (utilisation d'eau de refroidissement...) et son transport (lignes haute tension...),

RÉSULTATS OBTENUS

SITCO à réduit de **-6%** sa consommation électrique.

Le ratio KwH/m2 de carton découpé est passé en 4 ans de 313wh/T à 295/T

COMMENT

- Chasse Anti-gaspi : recherche de fuites d'air- Modification des compresseurs à air - Réglage des machines de manière à diminuer les temps morts- Diminution de l'énergie de "talon" ...
- Eclairage : Allumage rampes lumineuses (1 sur 2) dans atelier finition-Passage des luminaires en LED dans les bureaux
- Au niveau des machines : remplacement des transformateurs par un système de gestion électronique des fours UV - Amélioration productivité machines (pré marge SIAS ...);



BILAN GAZ 2016-2020

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

La consommation de gaz entraîne un épuisement de cette ressource fossile et une augmentation des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique .

RÉSULTATS OBTENUS

La consommation de gaz est plutôt **stable**. Elle fluctue en fonction des Températures extérieures en hiver, le gaz étant exclusivement utilisé pour le chauffage des locaux

COMMENT

- Optimisation du chauffage : Température, coupure des pompes de circulations de l'eau des aérothermes la nuit durant les WE et jours fériés
- Changement de la chaudière Bureaux en 2017
- Installation de portes isolantes dans les ateliers
- Nouvelle Isolation des Bureaux Administratifs
- Réfection d'une partie du toit de l'atelier en 2020



BILAN EAU POTABLE 2016-2020

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Epuisement de la ressource en eau .

Contribution aux impacts générés par la production d'eau potable

RÉSULTATS OBTENUS

La consommation globale d'eau a diminué - **40%**,

Le ratio l/écran de sérigraphie se maintient, il a légèrement diminué (2%)

COMMENT

L'activité sérigraphie consommant de l'eau a diminué au profit de l'impression numérique qui n'utilise pas d'eau –En sérigraphie, le optimisant le lavage des écrans (en moyenne 8) dans le laveur d'écran et

Installant des sanitaires économes en eau

En supprimant l'arrosage des espaces verts



MAITRISE DES REJETS

REJETS ATMOSPHERIQUES

Dans le cadre de notre certification , nous avons en place des mesures de surveillance des rejets dans l'air par l'intermédiaire de la société SOCOTEC

Les impacts

Les rejets dans l'air entraînent une pollution de l'air ainsi qu'une augmentation des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique .

Les résultats

Tous les analyses réalisées sont conformes aux valeurs réglementaires

EAUX PLUVIALES

Dans le cadre de notre certification, nous analysons les eaux de pluie par la société SGS

Les impacts

La pollution des rivières

Les résultats

Tous les paramètres analysés sont conformes aux valeurs réglementaires

EAUX DES EAUX DE REJETS INDUSTRIELS

Dans le cadre de notre certification, nous effectuons régulièrement une analyse régulière des eaux de traitement.

L'analyse a été menée par la société SGS

Les impacts

La pollution des rivières et ou des sols

Les résultats

Tous les paramètres analysés sont conformes aux valeurs réglementaires

SITCO respecte toutes les normes en vigueur

MAITRISE DES DECHETS CARTON

Tous nos déchets de Carton sont recyclés (découpe et plaques) sont confiés à une société de traitement des déchets qui les recycle et les retourne vers les papeteries les plus proches. Elles sont situées à quelques kilomètres de chez SITCO

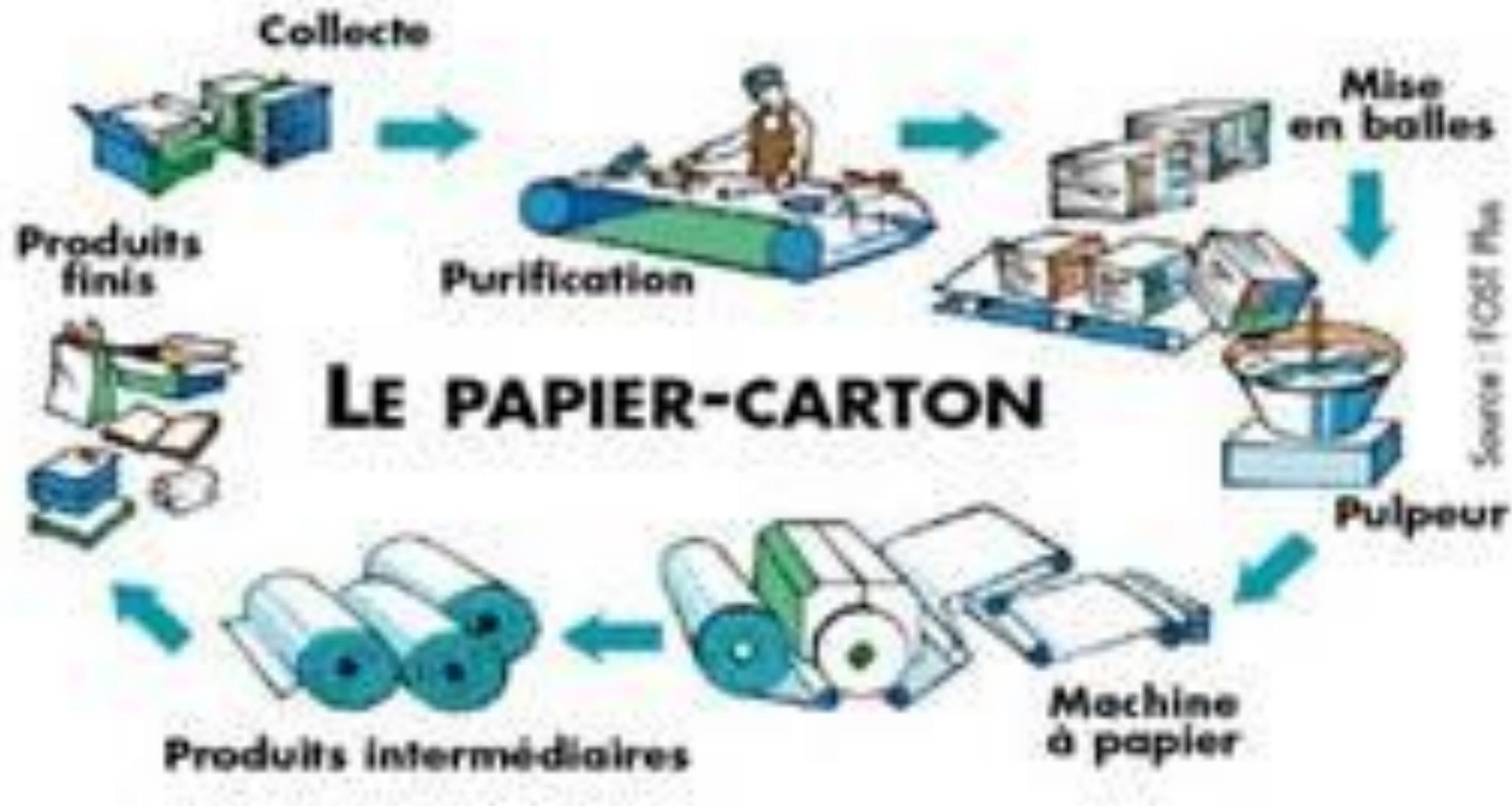
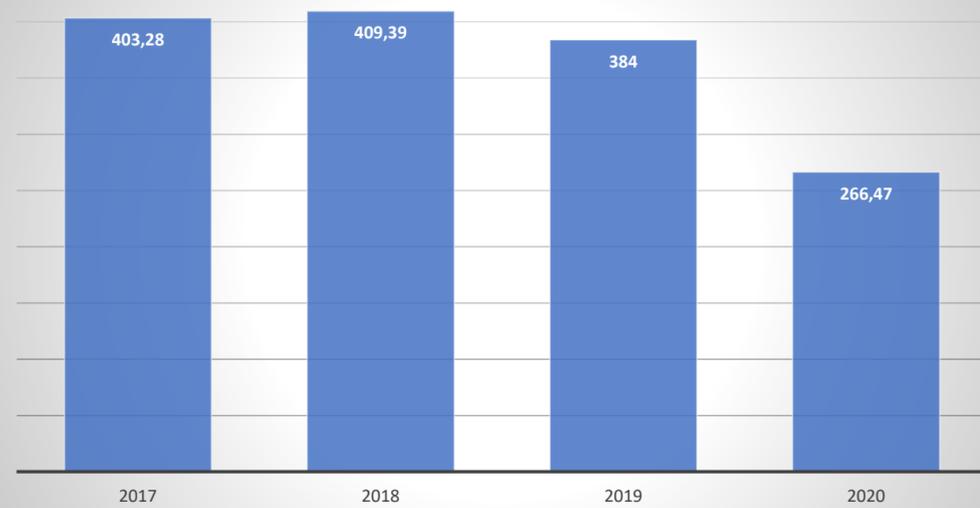


TABLEAU DE SUIVI DES DECHETS

DECHETS EN TONNES				
	2017	2018	2019	2020
DECHET DECOUPE CARTON	403,28	409,39	384	266,47
	2017	2018	2019	2020
DECHET CARTON PLAQUES	357,430	448,97	399,76	223,000
	2017	2018	2019	2020
DECHET FILM ETIRABLE	1,479	3,356	2,440	0,980
	2017	2018	2019	2020
DECHET BOIS	255,94	244,03	223,940	123,540
	2017	2018	2019	2020
DECHET BANAL	15,02	11,03	4,440	5,040
	2017	2018	2019	2020
DECHET SPECIAUX	10,16	17,317	11,217	6,32

TABLEAU DE SUIVI DES DECHETS

DECHET DECOUPE CARTON



DECHET CARTON PLAQUES

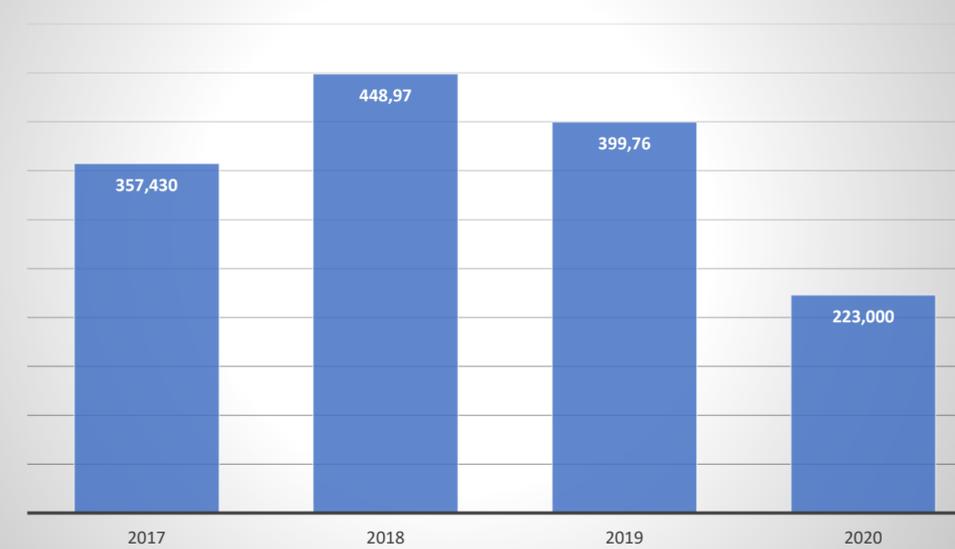


TABLEAU DE SUIVI DES DECHETS

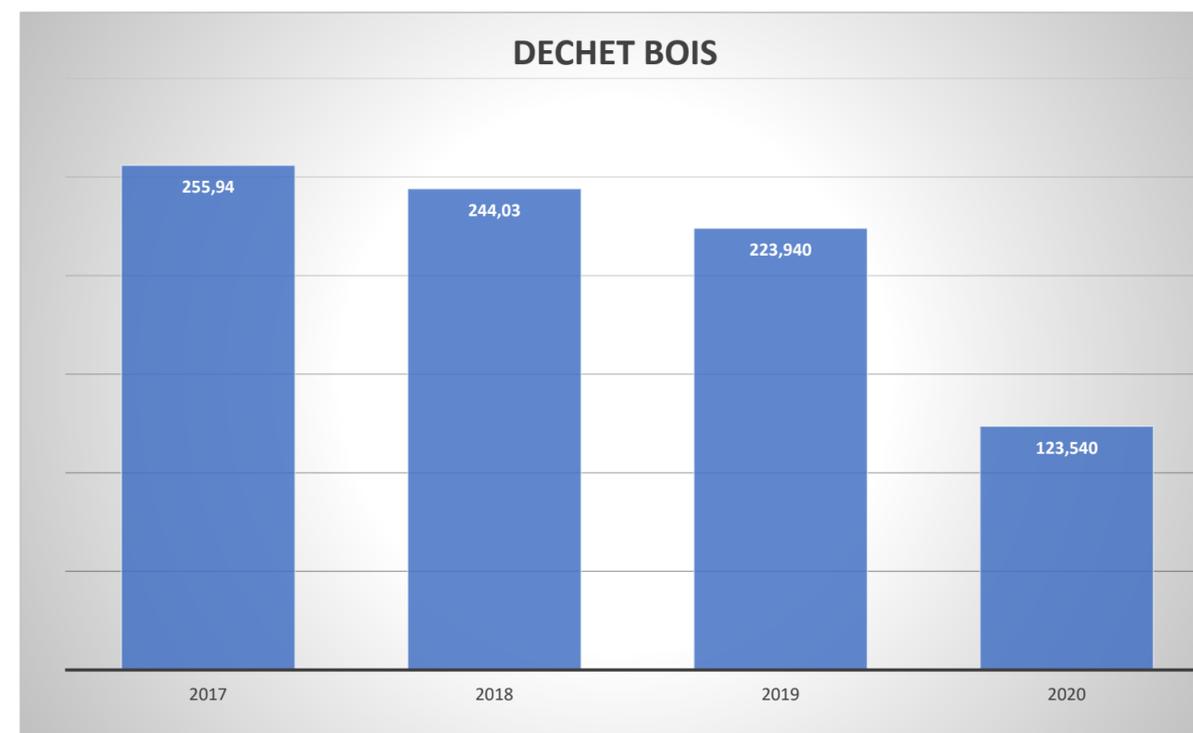
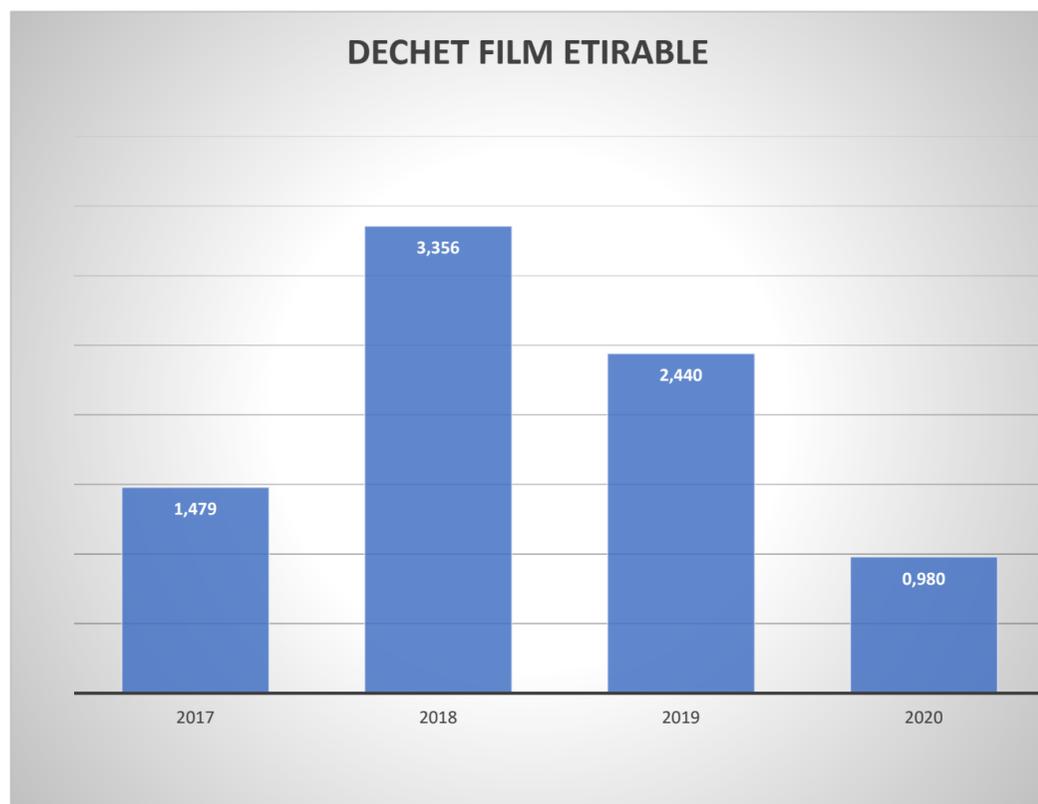
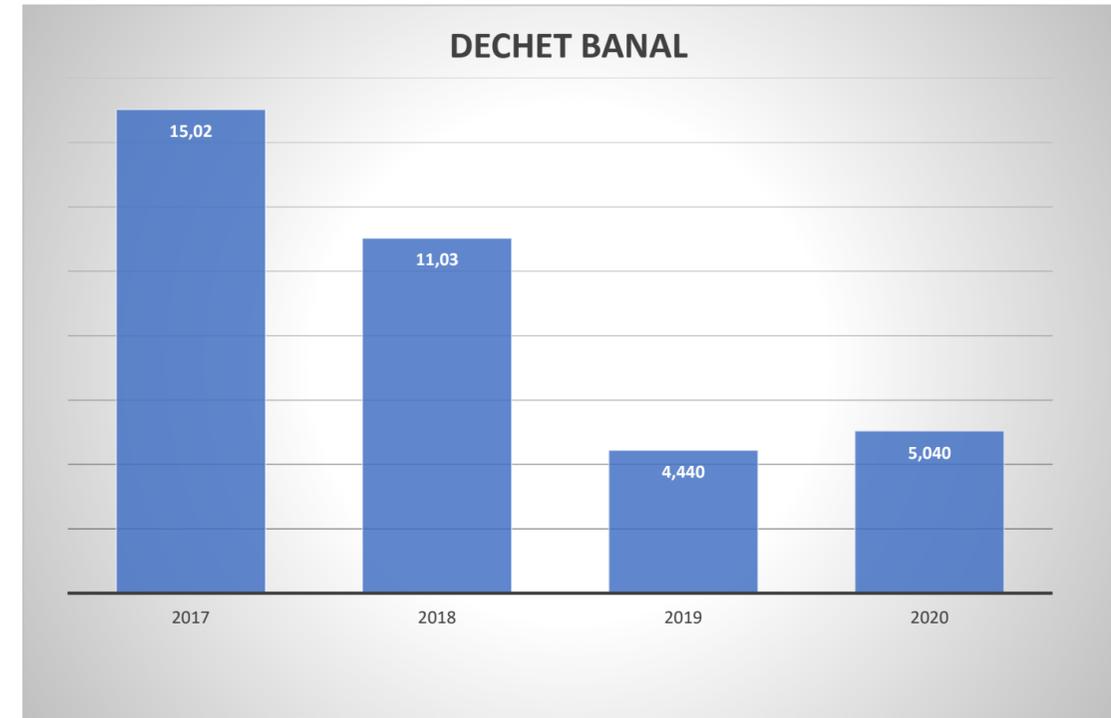
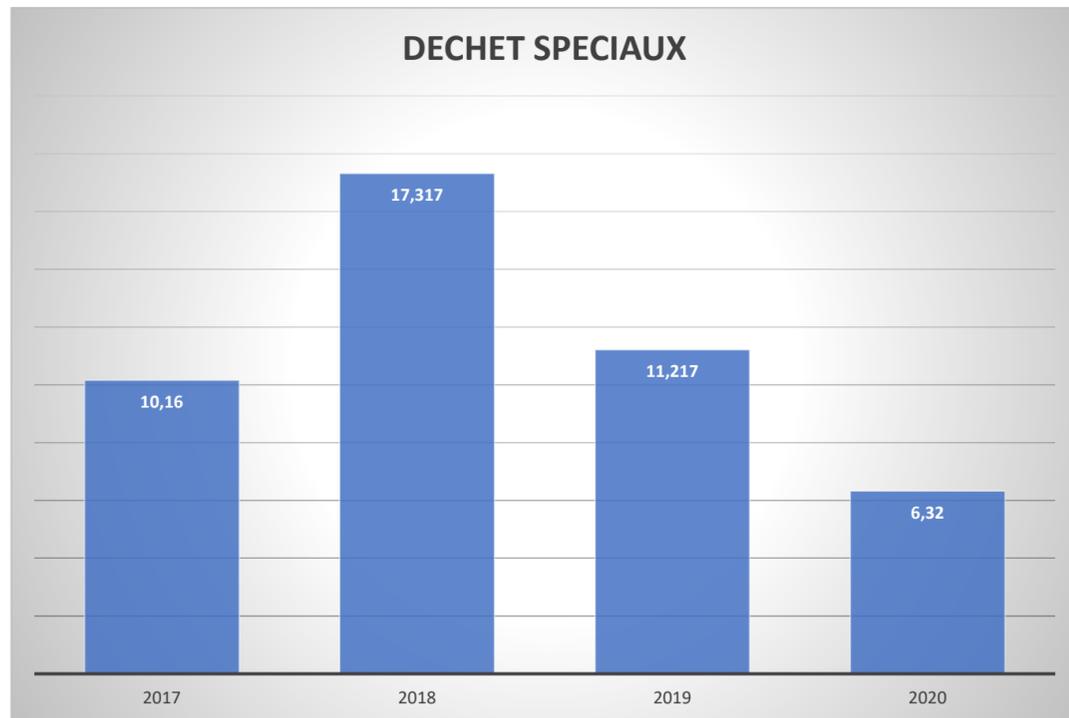


TABLEAU DE SUIVI DES DECHETS





Depuis plusieurs années, SITCO a installé 3 ruches sur le site de Saint Junien.



Le Miel récolté est offert aux salariés et clients et SITCO participe ainsi à la sauvegarde de la biodiversité



BIODIVERSITE



SOCIAL ET DROITS DE L'HOMME

ENGAGEMENTS ET POLITIQUE QHSE

- SITCO GROUPE est pleinement engagée dans une démarche de protection de ses salariés. Dans le cadre de son activité, SITCO GROUPE respecte les lois et réglementations en vigueur

- La société SITCO GROUPE garantit à ses collaborateurs, ses clients et ses fournisseurs la volonté de poursuivre et d'investir en permanence ses efforts dans ces facteurs sociaux de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'égalité et d'environnement

.La Politique Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement qui a été rédigée a pour but de contribuer au développement et à la durabilité de la culture d'entreprise

Les salariés ont tous connaissance de cette politique affichée dans tous les services et secteurs de l'entreprise.

PREVENTION QHSE

Une Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail se réunit tous les 2 mois pour aborder tous les sujets de santé et sécurité au travail . Le maintien de cette commission n'était pas obligatoire avec la mise en place du nouveau CSE mais la Direction de SITCO a souhaité maintenir cette commission pour une meilleure performance du système.

La médecine du travail est également présente au sein de cette commission dans le cadre de la prévention et l'amélioration des conditions générales d'hygiène et de sécurité. Elle surveille notamment l'état de santé des salariés et participe à l'aménagement et à l'amélioration des postes de travail.

LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION ET LE HARCELEMENT

Nous luttons contre la discrimination sous toutes ces formes, qu'elle concerne le sexe, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, l'appartenance à une organisation politique, religieuse, syndicale ou une minorité.

- La société a mis en place une procédure d'alerte qui permet de prévenir tout comportement discriminant et de harcèlement en nommant
 - Un lanceur d'alerte en la personne de Mr **Stephane FREDON**
 - Un référent Harcèlement sexuel en la personne de Madame **Anna RAYNAUD**.
- La société assure un suivi sur la base d'indicateurs simple

PROCEDURE D'ALERTE ET HARCELEMENT			
	2018	2019	2020
NBRE DE PLAINTES	0	0	0
NBRE DE CAS RESOLUS	0	0	0

	2018	2019	2020
NBR HEURES DE FORMATION	1051,5	266	1031,5
NBRE JOURS DE FORMATION	150	38	148
NBR COLLABORATEURS FORMES	149	24	93
RATIO HOMME/FEMME	64% / 36%	46% / 54%	42% / 58%
ECART REMUNERATION FEMME/HOMME	nc	nc	38/40
TAUX DE CDD	0%	0%	1%
TAUX DE CDI	100,0%	100,0%	99,0%
EFFECTIF GLOBAL	109	109	110

ADHESION AU GLOBAL COMPACT

- SITCO a décidé d'Adhérer au PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIS dont les 10 principes fondamentaux sont au cœur de ses engagements au quotidien
- Sur les dernières années, la société a réalisé des progrès importants :
- Convaincue qu'elle a des responsabilités et qu'elle peut agir positivement en étant acteur du changement, la société s'engage à défendre ces principes au quotidien en mettant tout mettre en œuvre pour que son action ait un impact positif sur les 4 piliers de la RSE.



ACHATS RESPONSABLES

SITCO certifiée FSC et garanti à ses clients qu'au minimum 70% des papiers utilisés dans la composition de ses carton sont recyclés et que 100% de ces papiers sont issus de forêts gérées durablement.



LES ENGAGEMENTS DE SITCO

Les achats responsables pour SITCO GROUPE s'inscrivent dans une démarche éthique construite sur des valeurs fondamentales de respect des personnes, des biens et de l'environnement.

Nous avons rédigé des règles de conduite individuelles et collectives, qui guident nos actes et inspirent nos choix et sont cohérents avec les valeurs sociétales et environnementales que l'entreprise a mise en place depuis plusieurs années.

Ce code de conduite a été adressé à nos principaux fournisseurs dans une politique d'achats durables. Cette année, nous avons obtenu un taux de retour de **50%** de nos fournisseurs ayant signé ce code de conduite et notre objectif pour 2021 est d'obtenir **75%** de taux de retour.

La non adhésion à cette charte est un point bloquant pour devenir fournisseur chez SITCO

LES ENGAGEMENTS DE SITCO

A. NOS ENGAGEMENTS ENVERS NOS FOURNISSEURS

Nos fournisseurs jouent un rôle clé dans notre activité et il est important de rappeler les engagements que nous prenons à travers notre processus d'achats. Cette démarche désigne un ensemble de critères et de comportements que SITCO GROUPE s'engage à respecter vis-à-vis de ses fournisseurs.

TRAITEMENT LOYAL DES FOURNISSEURS, CONCURRENCE, EQUITE, TRANSPARENCE

Nous appliquons des méthodes d'achats qui stimulent la réelle concurrence entre nos fournisseurs. Nous traitons nos fournisseurs avec honnêteté et respect et nous leur donnons les mêmes chances, aussi bien dans la phase de sélection que de consultation. Nous sélectionnons nos fournisseurs de manière impartiale en fonction des critères pré définis et transparents de qualité, de service, de performance, de coût et d'engagement et d'impact environnemental et sociétal.

RESPECTER LA CONFIDENTIALITE ET LES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tout au long de nos relations d'affaires avec nos fournisseurs, nous garantissons la confidentialité des données relatives à nos fournisseurs. Nous ne pouvons utiliser ou révéler à toute autre personne des informations qualifiées de sensibles et/ou confidentielles. Nous assurons également la protection et la confidentialité des données relatives à SITCO GROUPE

LES ENGAGEMENTS DE SITCO

PRIVILEGIER LES FOURNISSEURS LOCAUX

SITCO s'engage à contribuer à la préservation des ressources naturelles de la planète et dans la mesure du possible, souhaite privilégier des fournisseurs de proximité pour réduire l'impact de son activité sur l'environnement et qui s'engagent dans une démarche environnementale et sociétale

REDUCTION DES RISQUES DE DEPENDANCE RECIPROQUE

Chez SITCO, nous souhaitons éviter toute dépendance économique qui pourrait mettre en péril SITCO GROUPE ou un de nos fournisseurs. Notre poids dans l'activité d'un fournisseur peut être un facteur de risque en cas d'évolution des volumes de commande.

Le cas échéant, le désengagement éventuel de SITCO envers un fournisseur sera anticipé et progressif afin de tenir compte de l'ancienneté des relations avec l'entreprise, du degré de dépendance, ainsi que de ses possibilités de se diversifier ou de s'adapter. Par ailleurs, nous invitons nos fournisseurs à constamment diversifier leur clientèle afin d'éviter une dépendance économique significative.

LES ENGAGEMENTS DES FOURNISSEURS DE SITCO

Le fournisseur de SITCO s'engage à respecter les lois et réglementations en vigueur dans tous les pays où il exerce son activité et en particulier les points suivants

RESPECT DES REGLES INTERNATIONALES DES DROITS DE L'HOMME ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Recours au travail forcé ou obligatoire

Le fournisseur de SITCO s'engage à n'avoir, en aucun cas, recours au travail forcé ou obligatoire tel que défini dans les Conventions fondamentales 29 et 105 de l'OIT : « tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de son plein gré ».

La rétention, comme condition d'emploi, des papiers d'identité, passeports, certificats de formation, permis de travail ou tout autre document d'identification est interdite, de même que l'obligation pour les travailleurs de fournir des dépôts ou garanties financières.

LES ENGAGEMENTS DES FOURNISSEURS DE SITCO

Travail des enfants

Le fournisseur de SITCO s'engage à ne pas faire travailler des personnes n'ayant pas l'âge minimum requis pour travailler comme défini dans les Conventions fondamentales 138 et 182 de l'OIT. L'âge minimum absolu d'admission à l'emploi ne sera pas inférieur à l'âge de fin de scolarité obligatoire, soit 15 ans voire 14 si la législation du pays l'autorise. Dans tous les cas, il est interdit de confier des travaux dangereux à des jeunes de moins de 18 ans.

Heures travaillées

La durée du travail acceptable sera déterminée par les réglementations des pays dans lesquels exercent les fournisseurs de SITCO. Tout travailleur dispose d'au moins un jour de repos hebdomadaire, sauf circonstances exceptionnelles.

Rémunération

Tout travailleur devra être rémunéré au moins au salaire minimum légal de référence, national ou local, et bénéficie des avantages légaux. Cette rémunération doit satisfaire leurs besoins fondamentaux et ceux des membres de leur famille qui dépendent directement d'eux. Le fournisseur s'engage à n'effectuer aucune déduction sur la rémunération pour motif disciplinaire ou pour toute autre raison non prévue par la réglementation en vigueur et sans l'accord formel du travailleur

LES ENGAGEMENTS DES FOURNISSEURS DE SITCO

RESPECT DE LA LOI SUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL.

Le fournisseur de SITCO s'engage à mettre en œuvre une politique de santé et de sécurité au travail qui vise à garantir à chaque salarié un milieu de travail sûr et sain et à maintenir un environnement dans lequel la dignité des personnes est respectée. Le fournisseur ne doit faire aucune distinction entre les personnes en fonction de leur(s) : origine sociale ou ethnique, sexe, âge, situation de famille, orientation sexuelle, caractéristiques génétiques, nationalité, patronyme, opinions politiques, activités syndicales, convictions religieuses, apparence physique, santé, handicap ou état de grossesse. Conformément aux Conventions fondamentales 100 et 111 de l'OIT, il s'engage à assurer à ses salariés l'égalité de traitement et l'égalité des chances et il s'interdira toute discrimination en matière d'embauche, de rémunération, d'accès à la formation, de promotion ou d'appartenance à un syndicat

LES ENGAGEMENTS DES FOURNISSEURS DE SITCO

RESPECT DE LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

Le fournisseur de SITCO s'engage à veiller à ce que ses activités ne nuisent pas à l'environnement. Il doit se conformer à toutes les lois et réglementations en vigueur dans tous les pays où il exerce son activité et en particulier les points suivants :

Prévention des risques

Le fournisseur doit appliquer le principe de précaution dans l'approche des problèmes environnementaux et assurer la maîtrise de ses risques potentiels par le respect le plus strict des meilleures pratiques.

Impact sur l'environnement

Le fournisseur s'engage à développer un système de mesure permettant de valoriser des démarches de réduction en termes de :

- Utilisation de ressources non renouvelables (pétrole, gaz naturel, métaux...)
- Consommation d'énergie et d'eau
- Emissions de gaz à effet de serre
- Pollution des milieux (eau, sol, air)
- Production de déchets.

LES ENGAGEMENTS DES FOURNISSEURS DE SITCO

Rejets

Les rejets dans l'air, l'eau, ou le sol de matières, émissions ou substances pouvant constituer un danger pour l'environnement sont identifiés, surveillés, contrôlés et traités dans le respect des réglementations avant d'être rejetés.

Substances dangereuses

Le fournisseur s'engage à respecter les interdictions / restrictions de substances et matériaux exigées par les différentes réglementations. Le fournisseur s'engage à informer sans délai SITCO GROUPE en cas de changements imposés ou volontaires concernant la composition ou la fabrication des produits livrés.

Les produits chimiques et autres matières dont la libération dans l'environnement constitue un danger sont identifiés, étiquetés et gérés afin de garantir que leur manipulation, utilisation, transport, stockage, recyclage ou réutilisation ainsi que leur élimination se déroulent en toute sécurité et dans le respect des réglementations. Les travailleurs amenés à manipuler ces produits et autres matières sont formés, équipés, et des procédures d'urgence sont prévues en cas d'accident présentant un risque pour l'environnement.

LES ENGAGEMENTS DES FOURNISSEURS DE SITCO

RESPECT DES PRATIQUES ANTI CONCURRENTIELLES

Le fournisseur de SITCO s'interdit tout acte fautif ou tout procédé concurrentiel contraires à la loi ou aux usages commerciaux parmi lesquels le dénigrement, le détournement de la clientèle, le débauchage et l'emploi de procédés déloyaux pour attirer abusivement la clientèle. L'imitation d'un produit, même s'il n'est pas exactement dupliqué, peut constituer un acte de concurrence déloyale s'il a pour effet de créer une confusion dans l'esprit des clients.

LES ENGAGEMENTS DES FOURNISSEURS DE SITCO

RESPECT DE LA CONFIDENTIALITE ET DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Informations confidentielles / exclusives

Le fournisseur de SITCO doit traiter de manière adéquate les informations sensibles, à caractère confidentiel, exclusif, et personnel. Ces informations ne doivent être utilisées à aucune autre fin (ex. : publicité, promotion ou autre) que les fins commerciales pour lesquelles elles ont été prévues, exception faite d'une autorisation préalable de leur détenteur.

Propriété intellectuelle

Le fournisseur de SITCO doit se conformer à la législation applicable concernant la revendication des droits de propriété intellectuelle, incluant la protection contre la divulgation, les brevets, les droits d'auteurs et les marques déposées.

Sécurité de l'information

Le fournisseur de SITCO doit protéger les informations confidentielles et exclusives d'autrui, y compris les informations personnelles. Le fournisseur doit se conformer à la législation applicable concernant la confidentialité des données.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Démarche Ethique

Soucieuse de respecter les principes éthiques, la société SITCO GROUPE s'engage à respecter la loi pénale en vigueur dans le cadre de ses relations avec ses fournisseurs, ses clients et ses collaborateurs.

La société a adopté les obligations issues de la loi Sapin II dans le but d'instaurer une politique zéro vis-à-vis de la corruption et du trafic d'influence dans toutes les activités de la société

Dans sa charte Anti-Corruption, la société demande à ses managers et salariés qui sont directement en contact avec ses fournisseurs de reconnaître que la corruption est un principe inadmissible et qu'elle ne puisse jamais cohabiter dans l'entreprise, même si la société a par ailleurs des objectifs de croissance, de développement et de maîtrise de ses coûts qu'elle souhaite atteindre dans le cadre d'échanges et négociations honnêtes et sains , sans avoir recours en aucun cas à des pratiques douteuses.

Ce document a été validé par le CSE de l'entreprise puis diffusé à l'ensemble du personnel par voie d'affichage

Engagement Ethique

LES ENGAGEMENTS DE SITCO ENVERS SES SALARIES

SITCO GROUPE mène des échanges honnêtes et sains et ne recourt en aucun cas à des pratiques douteuses.

Cette démarche d'engagement désigne un ensemble de critères et de comportements que SITCO GROUPE s'engage à adopter vis-à-vis de ses collaborateurs.

- **RESPECTER L'ETHIQUE DES AFFAIRES**
- **DEFINIR UN COMPORTEMENT DOUTEUX**
- **PRIVILEGIER DES OUTILS DE GESTION CONTRE LA CORRUPTION**
- **PREVENIR LA CORRUPTION**

SITCO GROUPE garantit l'échange de courtoisies dans les relations d'affaires uniquement si ce geste peut contribuer à renforcer la confiance mutuelle et s'il n'y a pas d'influence indue sur la prise de décision du tiers.

La société s'engage à communiquer sur cette politique de cadeaux et/ou invitations que le collaborateur doit respecter

Engagement Ethique

LES ENGAGEMENTS DES COLLABORATEURS DE SITCO GROUPE

Cette politique anti-corruption concerne tous les salariés de SITCO. Pour cela, SITCO GROUPE demande et exige auprès des responsables hiérarchiques et des postes de travail qui sont directement liés aux fournisseurs et/ou clients de reconnaître que la corruption est un principe inadmissible et qu'il ne puisse jamais cohabiter dans notre entreprise.

- **ANALYSER LES RISQUES**
- **FAIRE PREUVE DE TRANSPARENCE**
- **FAIRE PREUVE DE BON SENS**
- **REFUSER LES CADEAUX OU INVITATIONS A TITRE CORRUPTIF**
- **ADOPTER UN COMPORTEMENT ETHIQUE**

Le collaborateur s'engage à adopter un comportement éthique vis-à-vis d'un acte de corruption. Le collaborateur s'engage aussi à ne pas se laisser tenter la valeur d'un cadeau attrayant des parties prenantes de SITCO GROUPE. Si un salarié se retrouve dans une des situations ci-dessous ou similaires à celles-ci, il doit appliquer les règles de la charte Anti Corruption.

COMMUNICATION

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Nous communiquons au travers de plusieurs moyens

- **NOTRE SITE INTERNET**
- **DES AFFICHAGES REALISES DANS TOUS LES SERVICES ET ATELIERS AINSI QUE SUR DES ECRANS DE COMMUNICATION POSITIONNES DANS LES ESPACES CAFE**
- **DES PRESENTATIONS AUX REPRESENTANTS DU PERSONNEL PUIS PAR GROUPE DANS LES DIFFERENTS SERVICES ET SITES**
- **DES ENGAGEMENTS ECRITS POUR LES FOURNISSEURS**

**SITCO VOUS REMERCIE DE
VOTRE CONFIANCE**